

Le Centre Interdépartemental de
Gestion de la
Grande Couronne

Le Centre de Gestion de la
Seine-et-Marne

Les Centres de Gestion de la
région Centre-Val de Loire

Et le Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne (centre organisateur)

co-organisent

LE CONCOURS DE CONSEILLER SOCIO-ÉDUCATIF SESSION 2025

Filière médico-sociale – catégorie A

Période d'inscription	Clôture des inscriptions (limite dépôt des dossiers)	Date des épreuves d'admissibilité	Dates des épreuves orales d'admission
Du mardi 15 octobre au mercredi 20 novembre 2024	Judi 28 novembre 2024	Concours interne (Examen des dossiers) À compter du lundi 27 janvier 2025 Concours externe (Rédaction d'une note) Judi 6 février 2025 Au CIG Petite Couronne et si nécessaire dans un lieu précisé ultérieurement	À compter du lundi 2 juin 2025 Au CIG Petite Couronne et si nécessaire dans un lieu précisé ultérieurement

- **Les formulaires d'inscription sont à retirer en ligne par l'intermédiaire du portail national www.concours-territorial.fr.** Ils pourront être transmis via l'espace sécurisé des candidats, avec toutes les pièces justificatives au format PDF ou image.
- La préinscription ne sera considérée comme une inscription définitive qu'au moment de sa validation par le candidat, à partir de son espace sécurisé. **En l'absence de validation dans les délais (soit au plus tard le jeudi 28 novembre 2024, 23h59), la préinscription en ligne sera automatiquement annulée.**
- Le CIG de la Petite Couronne se réserve la possibilité, au regard des contraintes matérielles d'organisation, de modifier les dates des épreuves orales d'admission.
- Le certificat médical de dérogation aux règles normales de déroulement des épreuves pour les candidats en situation de handicap, doit avoir été établi moins de 6 mois avant les épreuves. La date limite de dépôt est fixée au **jeudi 26 décembre 2024**.

Contact : concours@cig929394.fr

Nombre de postes ouverts : **80 postes**

Concours externe	16
Concours interne	64

Conditions d'inscription

Le concours externe sur titres est ouvert aux candidats titulaires :

- Des diplômes ou titres requis pour être recrutés dans les cadres d'emplois ou corps des éducateurs de jeunes enfants, des assistants socio-éducatifs, assistants de service social, conseillers en économie sociale et familiale et éducateurs techniques spécialisés
- Et du certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS) ou d'une qualification reconnue comme équivalente par la commission instituée par l'article 8 du décret du 13 février 2007

Le concours interne sur titres est ouvert :

- Aux fonctionnaires et agents publics, ainsi qu'aux agents contractuels, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale
- Justifiant, au 1^{er} janvier de l'année du concours, de 6 ans au moins de services publics en qualité d'assistants socio-éducatifs, d'éducateurs de jeunes enfants, d'assistants de service social, de conseillers en économie sociale et familiale et d'éducateurs techniques et spécialisés

Remarques pour le concours interne :

- Les candidats doivent être en activité à la clôture des inscriptions
- Les titulaires du diplôme supérieur en travail social ayant obtenu leur diplôme avant le 12 juin 2013 ont accès de plein droit aux concours sur titres ouverts pour le recrutement des conseillers territoriaux socio-éducatifs (article 24 décret n°2013-489 du 10 juin 2013 portant statut particulier du cadre d'emplois des conseillers territoriaux socio-éducatifs)